



COVID-19

OÙ FAIRE UN TEST PCR DANS LA COMMUNE?



a Ville renforce l'accès aux tests pour les Ovillois, en partenariat avec les deux laboratoires (Biogroup et Biofutur) présents sur la commune, mobilisés depuis le début de la crise de la Covid-19, pour faire face à la forte demande de dépistage en PCR. Après avoir mis à leur disposition des équipements municipaux pour renforcer leur capacité de tests, le maire Julien Chambon et Christelle Delicourt, conseillère municipale déléguée à la santé et à l'hygiène publique, se sont rendus, le 17 novembre, dans chacun des centres pour remercier ces professionnels qui permettent aux Ovillois d'avoir l'un des meilleurs accès aux tests du département.

Les tests virologiques par prélèvement nasopharyngé (PCR) sont réalisables sans ordonnance et sont pris en charge intégralement par l'assurance-maladie obligatoire. Les deux centres accueillent les Ovillois et permettent aujourd'hui l'obtention des résultats entre 24 et 48 heures.

Centre de dépistage Biogroup

- > Les lundi, mardi, mercredi et samedi, de 9 h à 12 h pour les personnes prioritaires*; et de 14 h à 17 h (tout public).
- > Le jeudi matin, de 9 h à 12 h (tout public).
- > Le vendredi après-midi, de 14 h à 17 h pour tout public.

Adresse: 25, place Michelet. Tél.: 0176215776

Centre de dépistage Biofutur

Du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h (sans distinction de public). Adresse : 5, bis avenue Carnot.

Tél.: 01 39 68 56 25

* Sur prescription médicale : personnes présentant des symptômes de la Covid, sujets contacts ainsi que les personnels soignants et/ou intervenants dans les établissements sociaux et socio-médicaux.

ÉDITO DU MAIRE

À l'heure où nous bouclons ce numéro de L'Ovillois, nous n'avons aucune idée de ce que sera l'évolution de la pandémie en décembre. Chacun espère, bien sûr, que la propagation du virus diminuera et que les contraintes liées au confinement seront levées. Pour cela, nous devons poursuivre nos efforts, limiter nos interactions et respecter les gestes barrières.



La ville de Houilles a fait le choix d'agir. Nous avons distribué dans les écoles quatre masques lavables pour chaque écolier ainsi que des flacons de gel hydroalcoolique à l'entrée du marché. Cela est nécessaire, car ce second confinement est très différent du premier. Tout d'abord, les écoles, collèges et lycées sont ouverts, ce qui est une excellente chose pour l'apprentissage de nos enfants. L'ouverture des écoles s'est faite dans le cadre d'un protocole très strict. Je tiens à remercier ici les directeurs, les enseignants, les parents d'élèves et les services municipaux pour l'énergie déployée permettant chaque jour d'accueillir les enfants.

Ce confinement est également différent, car le niveau de service public maintenu est très élevé. Les Ovillois ont accès, là encore dans le cadre de protocoles sanitaires, à la quasi-totalité des services municipaux. Ce qui n'est pas sans poser des difficultés d'organisation lorsqu'il s'agit de renforcer, par exemple, le ménage dans les écoles. Mais les agents de la collectivité sont volontaires, imaginatifs et attentifs à un service public de qualité. Merci à eux.

Enfin, je voudrais rappeler une nouvelle fois que la Ville est derrière ses commerces de proximité et soutient les commerçants du marché. Nous nous sommes battus pour le garder ouvert, au prix de beaucoup de moyens déployés; c'était un impératif! Mais à côté de ceux qui peuvent travailler, il y a tous ceux qui ne peuvent pas ouvrir et pour lesquels nous avons mis en place un plan de soutien au commerce local.

En ce mois de décembre, celui des fêtes de fin d'année et des retrouvailles en famille : soyons prudents, soyons solidaires, protégeons ceux que nous aimons et consommons dans nos commerces ovillois. Je vous souhaite – malgré ce contexte – de bonnes fêtes de fin d'année!

Julien Chambon

SÉCURITÉ

LA POLICE MUNICIPALE RENFORCÉE AVEC UN NOUVEAU CHEF

Karim Drissi est le nouveau chef de la police municipale de la ville de Houilles. Entré en fonctions le 2 novembre dernier, il est à la tête d'une équipe de onze personnes, dont quatre policiers municipaux (PM), six agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et une secrétaire. « Une équipe appelée à être renforcée en ce qui concerne le nombre des policiers municipaux, cela afin d'assurer une présence plus importante sur le terrain tant

en termes d'effectifs que d'amplitude horaire, pour répondre aux attentes de la population et conformément aux objectifs qui m'ont été fixés par le maire de Houilles », explique Karim Drissi.

Le nouveau chef de la police municipale aura pour mission de réorganiser la police municipale, en



particulier en développant son volet opérationnel de prévention et en multipliant les partenariats avec l'ensemble des acteurs locaux de la sécurité, dont la police nationale. Avant d'arriver à Houilles, il occupait un poste similaire à Villecresnes (94), après avoir travaillé au sein des polices municipales de Pierrefitte-sur-Seine (93) et de Saint-Gratien (95). « C'est cette volonté de porter un nouveau projet

de sécurité publique engagé et dynamique qui m'a conduit à rejoindre la ville de Houilles. Créer une nouvelle police municipale en optimisant et en renforçant son action pour qu'elle soit plus proche des besoins de ses administrés est pour moi un challenge des plus motivants », conclut-il.

AGENDA

La Corrida pédestre internationale de Houilles reportée

Le Comité des fêtes, en partenariat avec la Ville, ne sera pas en mesure d'assurer l'organisation de la Corrida pédestre internationale de Houilles, qui se tient traditionnellement le dernier week-end de décembre, en raison des impératifs sanitaires. La 49° édition a été reportée, le 26 décembre 2021.

Plus d'infos sur ville-houilles.fr. Retrouvez les conditions de participation sur corrida-houilles.fr.

S.J.

ROULER À VÉLO, C'EST BIEN... MAIS EN TOUTE SÉCURITÉ!

ratique, écologique et bon pour la santé, le vélo possède beaucoup d'atouts. Cependant, il est indispensable de respecter des règles de sécurité, notamment en ville. « Le cycliste est un utilisateur de la voirie comme les autres, et a donc des droits et des devoirs. Mais il fait aussi partie des usagers les plus fragiles », explique Lionel Carrara, président de l'association Réseau Vélo 78. En effet, les cyclistes représentent désormais 6 % de la mortalité routière, selon le rapport 2019 publié par l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière. Aussi, avoir un vélo en bon état et bien équipé, c'est contribuer à garantir sa sécurité et celle des autres usagers de la route. « Il est important de bien voir et de bien être vu, continue Lionel Carrara. Plus les cyclistes sont visibles, notamment la nuit et lorsque la luminosité est faible, plus les automobilistes adoptent les bons réflexes sur la chaussée, en intégrant leur présence dans leurs conduites. »

Certains équipements sont ainsi obligatoires sur un vélo : freins avant et arrière, catadioptres (dispositifs rétro-réfléchissants), feu de position blanc à l'avant et feu de position rouge à l'arrière, et sonnette. Le port d'un gilet rétro-réfléchissant certifié est également obligatoire pour tout cycliste, et son éventuel passager, circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante. Quant au casque, bien qu'il ne soit obligatoire que pour les usagers de moins de 12 ans, il représente le plus sûr moyen de protéger sa

tête en cas de chute ou d'accident; les blessures dues à un choc sur le crâne demeurant la première cause de décès chez les cyclistes. « Pour un maximum de sécurité à vélo, il faut respecter le Code de la route et être à l'écoute de ce qui se passe autour de soi », ajoute Lionel Carrara. C'est pourquoi, il est interdit de porter un casque audio ou des oreillettes ainsi que d'utiliser un téléphone tenu en main. Et pour les plus réticents à enfourcher un vélo, ils peuvent s'inscrire dans une école de vélo : des sessions d'apprentissage ou de remise en selle ainsi que des séances pour apprendre à se déplacer en ville y sont proposées. L'association MDB Bezons-Argenteuil vient d'ouvrir une nouvelle école de vélo à Bezons.



Sur la route, il est important de bien être vu et d'avoir un vélo en bon état afin de garantir sa sécurité et celle des autres usagers de la route.



Florent Fischer, 40 ans, responsable d'applications informatiques

« Depuis deux ans, j'utilise régulièrement mon vélo pour me rendre à mon travail à Rueil-Malmaison. Il s'agit d'un trajet agréable et bien aménagé d'environ 10 km, le long de la Seine. C'est mieux que d'être bloqué dans le RER ou dans les bouchons! Mis à part le vent de face, un bon équipement permet de s'habituer à tous les éléments. Les jours de pluie par exemple, je porte un coupe-vent imperméable et des sur-bottes pour éviter de mouiller mes chaussures. Pour ma sécurité, je porte toujours un casque. Grâce aux modèles avec feu intégré et bandes réfléchissantes, on peut non seulement se protéger mais aussi être visible sur la chaussée. Personnellement, j'utilise en plus un éclairage amovible et rechargeable. Mon choix s'est porté sur un VTC pour mes trajets au quotidien, mais il en existe une grande variété. Les novices peuvent se rendre dans un magasin spécialisé pour essayer différents modèles et trouver celui qui correspond le mieux à leur taille et à leur morphologie. On peut également louer un vélo lorsqu'on souhaite se lancer dans cette activité sans faire un grand investissement au départ. Et il ne faut pas oublier que même un vélo électrique permet de faire un peu de sport! »

Alexis Wlodarcyk, 42 ans, directeur achats responsables

« Cela fait un an que j'utilise mon vélo pour mes déplacements à Houilles, mais également pour me rendre à mon travail à Suresnes. Je me suis équipé d'un vélo cargo, car je dépose mes enfants à l'école avant d'aller travailler. Mon appareil est électrique, et presque aussi maniable qu'un vélo standard. En pédalant, non seulement je fais un peu d'exercice, mais je gagne aussi du temps sur mes trajets. C'est une agréable découverte, et je prends énormément de plaisir à faire du vélo et à partager ces moments avec mes enfants. Par ailleurs, cela me permet de réduire l'utilisation de la voiture et, donc, de réduire mon empreinte carbone. Il est essentiel d'être visible avec un gilet et un éclairage et important de sécuriser son vélo avec un antivol efficace, comme les modèles en U. J'ai fait le choix d'installer sur mon vélo une balise GPS grâce à laquelle je peux être averti en cas de vol et géolocaliser mon équipement. De plus, aujourd'hui, de nombreuses entreprises mettent à la disposition de leurs employés des parkings à vélos sécurisés. Les Ovillois qui hésitent à se lancer dans cette activité peuvent se rapprocher de certaines associations ovilloises, comme Green'Houilles qui propose un pôle d'activités « vélo et mobilités douces » dont je fais partie, et l'association Réseau Vélo 78 qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien. Les équipes bénévoles donnent de nombreux conseils pour une pratique du vélo en toute sécurité. »



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

N.B.

NOUVELLES RÈGLES POUR LES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Depuis le 1er juillet 2020, les engins de déplacement personnels motorisés (trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards...) doivent être équipés d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux avant et arrière et de dispositifs réfléchissants arrière et latéraux. L'utilisateur d'une trottinette électrique (y compris les trottinettes en libre-service) a l'obligation d'avoir une assurance responsabilité qui couvre les dommages causés à autrui. Il est recommandé de contacter son assureur pour adapter son contrat d'assurance habitation ou souscrire un contrat d'assurance spécifique. Ces nouvelles règles viennent compléter la réglementation déjà en vigueur :

- > Être âgé au moins de 12 ans.
- > Interdiction de circuler avec un engin dont la vitesse maximale n'est pas limitée à 25 km/h.
- > Interdiction de porter des écouteurs.
- > Interdiction de circuler sur le trottoir.
- > Interdiction de transporter un passager.
- > Interdiction de stationner sur le trottoir si l'engin gêne la circulation des piétons.
- > Obligation de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsque ces dernières sont présentes. Toutefois, circulation possible sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.
- Autorisation de rouler sur les aires piétonnes,
 à condition de rouler à une allure modérée
 (6 km/h) et de ne pas gêner les piétons.
- > Le stationnement sur les trottoirs est autorisé, à condition de ne pas gêner les piétons.

Plus d'infos sur service-public.fr, rubrique « Loisirs » puis « Sport ».

SOUTENONS NOS COMMERCES, UN PLAN EN QUATRE ÉTAPES



ans un contexte de crise sanitaire prolongée et suite à l'annonce par le gouvernement, le 28 octobre, d'une seconde période de confinement, la municipalité a mis en place un plan exceptionnel de soutien afin de préserver la vie locale et d'aider les commerçants à surmonter l'impact économique de la crise de la Covid-19.

Afficher le soutien de la municipalité

Campagne de communication sur tous les supports de la Ville pour soutenir les commerçants; développement d'une carte interactive des commerçants (ouverture physique, livraison, vente à emporter, « click and collect ») disponible sur le site Internet de la Ville; lancement d'un jeuconcours.

Enquête en cours afin de déterminer les besoins des commerçants ovillois. Chaque commerçant ayant rempli le questionnaire sera contacté en fonction des besoins et de l'urgence.

Renforcer la logistique

Recrutement d'un manager de commerce dont les missions ont débuté le 3 novembre (voir ci-dessous).

Référencer et accompagner

Séances de formation et d'information via les réseaux sociaux, aide au référencement pour améliorer la lisibilité en ligne et soutien à l'Association des commerçants et artisans de Houilles (ACAH).

Partager les expériences

Réunions régulières organisées avec les élus au commerce des villes de la Boucle de Seine, la députée des Yvelines, Marie Lebec, et des représentants de la Région Île-de-France.

Retrouvez l'ensemble des mesures locales, la carte interactive, la liste des commerçants et leurs coordonnées et l'enquête en ligne sur ville-houilles.fr, rubrique « Actualités » puis « Plan local de soutien aux commerçants ».

Interview

TROIS QUESTIONS A...

Julien Chambert, conseiller municipal délégué au commerce et à la vie économique.

Dans le contexte actuel particulièrement difficile, de quelle manière allez-vous soutenir l'économie locale et le commerce de proximité?

Nous avons élaboré un plan de soutien de l'économie locale amené à évoluer en fonction de l'actualité et des attentes. Nous avons pour cela lancé une enquête en ligne auprès des commerçants, des artisans et des chefs d'entreprise, afin de connaître très précisément leurs besoins et de mettre en place des solutions et des

mesures adaptées. En parallèle, notre pôle économique a été renforcé d'un chargé de mission attaché au management du commerce de proximité, présent au quotidien sur le terrain pour rencontrer les acteurs de l'économie locale et faire le lien avec la municipalité. Notre premier objectif a été de donner rapidement une visibilité à tous les commerçants, artisans et entrepreneurs, en les référençant sur le site de la Ville et en spécifiant leur mode de fonctionnement durant le confinement, mais aussi de venir en aide aux commerces dont l'activité est liée aux produits saisonniers pour leur donner des outils et des moyens de faire connaître et distribuer leur offre.

Comment allez-vous associer les Ovillois au développement et au soutien de l'économie de proximité?

Clairement par la communication en faveur du commerce local et en direction du public. Plusieurs actions sont en cours : une cartographie interactive de tous les commerçants et artisans, ainsi que la création d'une boutique virtuelle spécialement dédiée aux artistes et artisans d'art.

Nous avons également organisé une campagne d'affichage associée à un jeu-concours photo, qui sera



relayée sur les vitrines de Noël.
Nous avons la chance d'avoir à
Houilles une population très attachée
à son commerce de proximité et qui
consomme beaucoup localement.
Une démarche que nous devons
cultiver et encourager encore
davantage. En convainquant les
Ovillois de privilégier le tissu local
plutôt que le commerce en ligne
des grandes plates-formes
internationales; et en incitant
les commerçants et artisans
à développer des offres

promotionnelles saisonnières qui les démarqueront de ce que l'on trouve couramment sur le Net.

Selon vous de quoi l'économie locale a-t-elle besoin aujourd'hui en priorité pour se développer davantage?

Dans un futur immédiat, d'un accompagnement au plus près des besoins des acteurs économiques locaux pour les informer sur les aides et dispositifs mobilisables. Nombre de commerçants ovillois utilisent déjà le « click and collect » ou d'autres outils numériques. Nous allons aider les autres à créer des boutiques virtuelles ou à développer des interfaces numériques en organisant des formations, afin de leur permettre de migrer vers des solutions de vente multicanales. La complémentarité entre le physique et le virtuel est aujourd'hui nécessaire. Par ailleurs, elle est indispensable à l'essor de la proximité et de la localité, deux éléments moteurs de la transition écologique et sociale. Une dynamique à laquelle nous travaillons en partenariat avec les villes environnantes de la Boucle, pour échanger nos expériences et les répercuter, ainsi qu'avec la députée de notre circonscription et la Région Île-de-France pour valoriser et faciliter les prises d'initiatives locales. ■

Propos recueillis par Sophie Jobez.

STÉPHANE BRAND, « MANAGER » DE LA VIE ÉCONOMIQUE

Stéphane Brand occupe la nouvelle fonction de manager de la vie économique au sein de la municipalité. L'objectif? Aider les commerçants ovillois à développer leur visibilité sur notre



territoire. « Le but est de les accompagner dans la digitalisation, en les aidant à développer des outils tels que la géolocalisation, les réseaux sociaux et les visuels de communication », explique l'Ovillois. Dans ce cadre, ses missions sont multiples: manager, coordonner et superviser les différentes actions liées au développement du tissu économique local. « C'est pourquoi, je vais régulièrement sur le terrain à la rencontre des commerçants pour évaluer, d'une part, leurs besoins immédiats liés au confinement et, d'autre part, ceux à moyen et long terme », précise-t-il. Après avoir fait ses armes dans les domaines du digital, de la création d'entreprise et du management, l'Ovillois met aujourd'hui ses compétences et ses savoir-faire au service de la Ville en travaillant « en étroite collaboration avec le conseiller municipal délégué au commerce et à la vie économique, Julien Chambert ».

Contact: 06 12 15 00 38 / stephane.brand@ville-houilles.fr

Marché

L'OFFRE DU MARCHÉ A ÉTÉ MAINTENUE



Suite à l'annonce du gouvernement, le 28 octobre, sur la mise en place d'un second confinement, la Ville a apporté des solutions pour venir en aide aux commerçants en difficulté. C'est pour cette raison que l'offre du marché alimentaire a été maintenue dans le respect du protocole sanitaire. Afin de garantir la sécurité des échanges et des déplacements, un dispositif spécifique a été mis en place dont le déroulement est supervisé tous les jours de marché par la police municipale, des agents municipaux et des bénévoles de la réserve citoyenne. Une opération de distribution de gel hydroalcoolique a été également menée en partenariat avec l'Association des commerçants du marché ovillois (ACMO)



lors des premiers jours de marché déployant ce dispositif. Ainsi, l'accès à la halle du marché est depuis conditionné au respect d'une jauge de 300 clients, au port du masque et à l'utilisation du gel hydroalcoolique.



Aides financières

LA CASGBS ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES LOCALES

Dans le contexte actuel des restrictions sanitaires, la communauté d'agglo (CASGBS) reste mobilisée aux côtés de ses partenaires (État, Région, groupement des entreprises des Boucles de Seine) pour soutenir les acteurs économiques du territoire, notamment sur trois dispositifs.

Fonds de résilience Île-de-France et collectivités

Le fonds de résilience a été lancé par la Région Îlede-France à l'issue du confinement afin de soutenir la relance économique des TPE (très petites entreprises) et des PME (petites et moyennes entreprises). Un dispositif auguel la CASGBS apporte un soutien complémentaire de 420 000 € pour aider les plus petites structures de son territoire. Les aides, dont les montants s'échelonnent de 3000€ à 100000€, sont allouées en fonction des besoins et de la taille des entreprises. Il s'agit d'avances remboursables à taux zéro, accordées sans garantie (avec une durée maximale de remboursement de 6 ans et un différé maximal de remboursement de 2 ans). Les demandes doivent être déposées avant le 15 décembre 2020, via un guichet unique dématérialisé selon une procédure rapide et simplifiée.

Le fonds de résilience est un dispositif complémentaire au prêt garantie État (PGE) et au prêt rebond, destiné aux entreprises de 0 à 20 salariés et accessible aux entreprises de l'économie sociale et solidaire (EESS). Il s'adresse aux entreprises, quel que soit leur secteur d'activité, qui n'ont pas ou plus d'accès au financement bancaire et qui sont non éligibles aux autres dispositifs (jeunes entreprises, secteur de l'économie sociale et solidaire...).

Les demandes peuvent être déposées dès à présent et jusqu'au 15 décembre 2020 sur iledefrance.fr/espace-media/fondsresilience.



Volontariat territorial en entreprise (VTE)

Le dispositif national du volontariat territorial en entreprise, financé par BpiFrance, a vocation à accompagner les PME et ETI (entreprises de taille intermédiaire) dans le recrutement de jeunes talents. Objectif: permettre aux étudiants en alternance ou aux jeunes diplômés titulaires depuis moins de deux ans d'une formation de type bac + 2 (ou plus) d'accéder à des postes à responsabilités. Les contrats d'une durée minimale d'un an peuvent être réalisés en alternance, en CDD, ou être conclus en CDI. Les entreprises recrutant un VTE en « Territoires d'industrie » peuvent se voir accorder une aide d'un montant de 4000€ (cumulable avec d'autres aides de l'État ou de certaines Régions en faveur de l'emploi des jeunes et de l'apprentissage). Les alternants peuvent quant à eux bénéficier d'une aide à la mobilité et au logement de 1200€ (sous conditions) leur permettant de venir s'installer à proximité de l'entreprise les employant.

- > Pour les entreprises, la demande de subvention (versée en une fois et limitée à une par entreprise) est à déposer sur mon.bpifrance.fr.
- > Pour les alternants, le dossier d'aide « Mobili-jeune action logement » est à remplir sur actionlogement.fr.

Plus d'infos sur vte-france.fr.

Plan de relance « Soutien à l'investissement industriel dans les territoires »

Le plan de relance est un dispositif d'État mis en œuvre via « Territoires d'industrie » et la banque publique d'investissement BpiFrance, en partenariat avec la Région Île-de-France. Il vise à soutenir l'investissement dans les entreprises porteuses d'un projet industriel susceptible d'être rapidement développé et d'avoir un impact significatif en termes de retombées socio-économiques pour le territoire. Peuvent être éligibles les projets de création ou d'extension de sites industriels, de modernisation d'outils productifs, de plateaux techniques de formation professionnelle ou encore de plates-formes de services aux industriels, présentant une assiette minimale de dépenses de 400 000 €. Pour l'année 2020, 150 M€ sont mobilisables sur le plan national, alloués jusqu'à épuisement des fonds.

Le montant des aides est défini au cas par cas et plafonné à 800 000€ par entreprise. La sélection s'effectue via une plate-forme dématérialisée, dans le cadre d'un partenariat État-Région et BpiFrance.

Plus d'infos sur relance.projetsterritoriaux.bpifrance.fr.

Cellule locale d'information et de soutien aux entreprises de la CASGBS

Vos contacts au sein de la direction du développement économique et du tourisme de la communauté d'agglo : Vincent Langlet, 06 14 19 01 75 (langlet.vincent@casgbs.fr); Carina Charly, 07 72 26 96 76 (charly.carina@casgbs.fr). Retrouvez l'ensemble des dispositifs déployés pour soutenir les entreprises, commerces et artisans sur saintgermainbouclesdeseine.fr, rubrique « Économie » puis « Covid-19 : informations aux entreprises ».

SE METTRE AU VERT, C'EST FACILE!



u particulier à l'entreprise en passant par la collectivité, les habitudes de consommation engendrent une quantité de déchets très importante. Environ 326 millions de tonnes de déchets ont été produites en 2017, soit près de 5 tonnes par habitant! C'est pourquoi la prévention des déchets est essentielle : elle permet de réduire l'impact sur le climat, de préserver les ressources naturelles, de limiter la nocivité des déchets ou de leur traitement et de mieux maîtriser les coûts de leur gestion.

Des astuces au quotidien

En magasin : privilégiez les achats en vrac, les écorecharges, les produits concentrés et l'utilisation de cabas. Utilisez une liste de courses afin de limiter les achats compulsifs et le gaspillage alimentaire.

Au bureau : favorisez l'utilisation d'une cafetière commune plutôt qu'une machine à dosettes individuelles et évitez les gobelets jetables. N'imprimez que ce qui est indispensable (recto verso, noir et blanc, papier recyclé).

À la maison: n'hésitez pas à placer un autocollant « stop pub » sur votre boîte aux lettres, disponible auprès de la mairie ou de la CASGBS. En buvant de l'eau du robinet, vous limiterez aussi l'emploi des emballages en plastique et diminuerez d'autant le transport des poids lourds. L'utilisation de piles rechargeables et le compostage sont aussi des écogestes non négligeables. N'hésitez pas non plus à composter dans votre jardin ou, si vous habitez en rési-

dence, à utiliser des composteurs collectifs. Un écogeste qui fera diminuer de 30 % le poids de notre poubelle d'ordures ménagères.

L'art du tri

Tous les emballages (en papier, carton, métal et plastique) doivent être déposés en vrac dans la colonne de tri ou le bac prévu à cet effet; il en est de même pour le verre. Les ordures ménagères doivent être mises dans un sac fermé. Les textiles sont à remettre dans un sac à un point d'apport volontaire (PAV). Certains déchets sont à déposer à la déchetterie du Sitru: mobiliers abîmés, métaux, déchets végétaux, pneus déjantés, vêtements usagés, appareils électriques, ampoules à économie d'énergie, matériaux de construction, déchets toxiques (peintures, solvants...)...

Déchets toxiques

Ampoules à économie d'énergie, batteries, cartouches d'imprimantes, huiles de vidange, peintures, pesticides, piles, produits d'entretien dangereux (aérosols type décapant four, déboucheurs canalisations, alcool à brûler, white-spirit, répulsifs...), radiographies, solvants sont à déposer en déchetterie ou au point de collecte (sur présentation d'un justificatif de domicile sur votre commune).

Afin de réduire vos déchets toxiques, vous pouvez privilégier les produits naturels (vinaigre, savon noir, bicarbonate de soude...) ou éco-labellisés, qui sont souvent moins onéreux et aussi efficaces que les produits chimiques d'entretien.

Appareils électriques (DEEE)

Les DEEE (réfrigérateurs, congélateurs, petits appareils électriques, écrans, téléphones, ampoules à économie d'énergie, tubes fluorescents) ne sont pas collectés avec les encombrants, car ils contiennent des éléments toxiques. En cela, ils doivent être traités dans une filière spécialisée et à déposer à un point d'apport prévu à cet effet : magasin, association ou déchetterie.

La valorisation des déchets

Une fois triés et collectés, les déchets recyclés s'offrent une nouvelle vie. Ce principe à la fois économique et écologique permet de faire des économies dans la production et l'achat de matières premières. Cinquante canettes de soda se transforment ainsi en un cadre de vélo, et huit boîtes de conserve deviennent une casserole!

Exemples:























Le logo Triman

Ce logo signifie que l'emballage est recyclable et qu'il doit être trié.

L'APPLICATION BOUCLE_TRI VOUS FACILITE LE TRI

La communauté d'agglo met à la disposition de ses habitants l'application Boucle_tri. Simple d'utilisation, elle permet de :

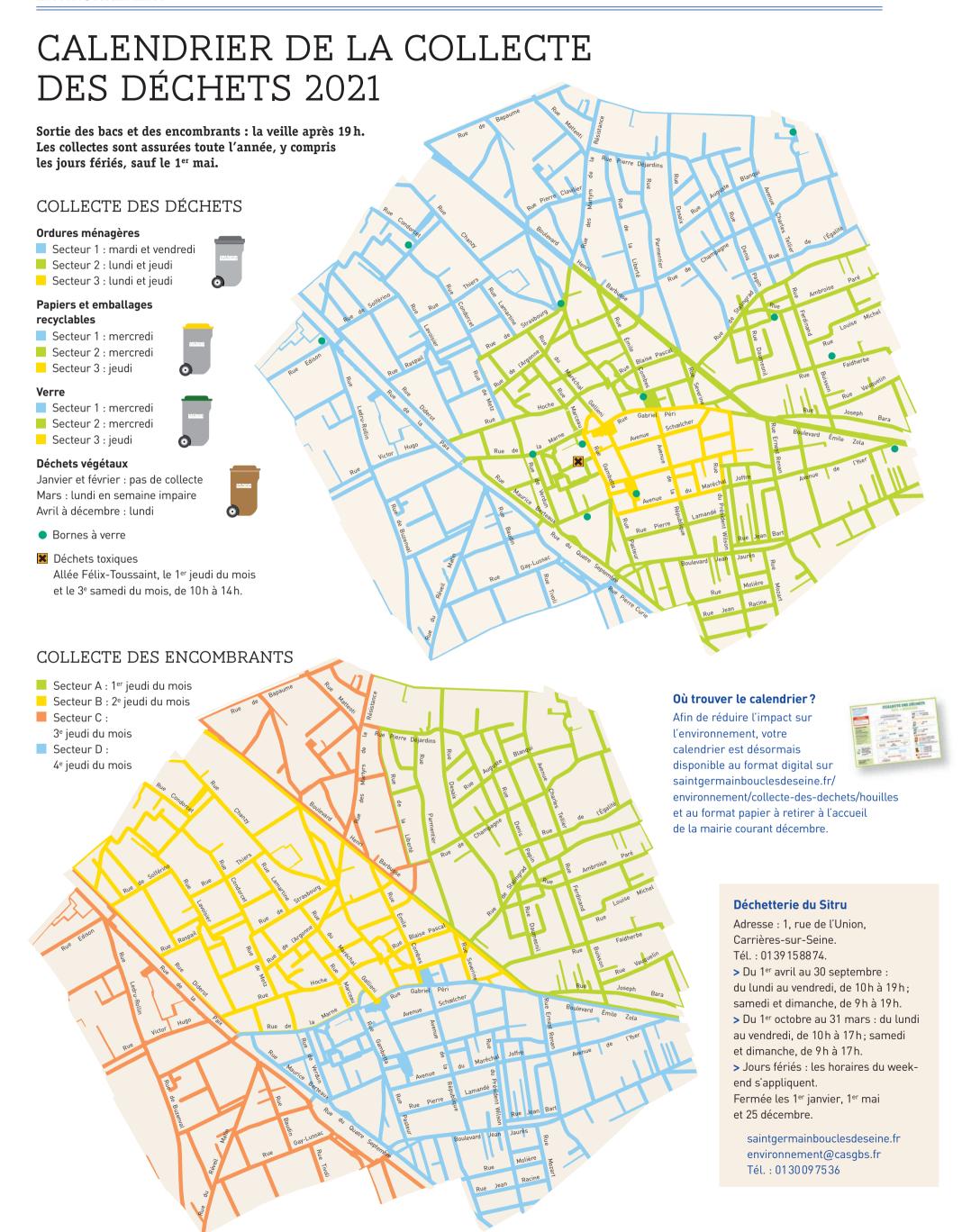
- > connaître les jours de collecte en fonction de son adresse;
- > créer des rappels pour sortir les bacs au bon moment;
- > savoir quels déchets mettre dans les bacs de collecte sélective;

> obtenir des renseignements pratiques pour un tri efficace.

> L'application est disponible sur toutes les plates-formes de téléchargement des téléphones mobiles.



ENVIRONNEMENT



l'Ovillois -7- décembre 2020

LE HAC VA VOUS FAIRE AIMER LE FOOT!

vec ses 1 350 adhérents, le Houilles Athlétic Club (HAC) figure aujourd'hui au 5° rang national des plus gros clubs pour la saison 2020-2021. « Les footballeurs ovillois continuent de tracer leur route, d'année en année, et sont la preuve que l'on peut réussir loin des sentiers battus, indique Xavier Blot, président du club. Pour preuve, leur participation à la 104° édition de la Coupe de France de football 2020-2021! » D'ailleurs, entre le HAC et



la Coupe de France, cela a toujours été une véritable histoire d'amour : « Rappelez-vous ! Déjà, en 2018, nous avions disputé un 32^{es} de finale contre l'US Concarneau, un club de National 1 », s'exclame Xavier Blot. Un véritable exploit pour un club de Régional 3. « Pour le coup, on nous avait surnommés le "Petit Poucet" de la compétition… » Cette année, même si le HAC (aujourd'hui Régional 2) ne réitérera pas cet exploit, il s'en sort tout de même avec les honneurs, battu seulement aux tirs au but, au 5e tour de la Coupe de France, par Bobigny (National 2).

Mais si l'enjeu sportif reste bien évidemment important, le président du club n'en reste pas moins sensible à l'aspect humain : « Le HAC réunit un public fidèle, des spectateurs de tous âges, jeunes et seniors, qui se retrouvent pour vibrer ensemble et partager de grands moments de convivialité. Ça aussi, c'est le football qu'on aime! »

De leur côté, les équipes féminines, en pleine progression, créées il y a deux saisons maintenant, viennent d'obtenir



le label officiel de la Fédération française de football qui récompense le développement des équipes féminines au sein des clubs. Un « Petit Poucet » qui décidément a bien grandi! ■

V.B.

L'équipe de foot de Houilles a gagné quatre matchs lors de la Coupe de France, allant ainsi jusqu'au 5° tour de la compétition.

ASSOCIATION

ART, CULTURE ET PATRIMOINE, TOUTE UNE HISTOIRE!

🖚 réée au printemps 2019, l'association ovilloise Art, culture et patrimoine, notre histoire met à l'honneur la richesse des territoires. « Je suis passionnée de culture, d'histoire et de patrimoine. J'ai voulu créer cette association pour partager ma passion avec les adhérents », explique Malika Marianne Halès, présidente de la structure. Visites « découvertes », ateliers « formations », voyages, concerts..., différentes activités sont proposées avec toujours pour but de valoriser, développer et promouvoir la culture du monde. Les activités ciblent aussi bien les particuliers que les publics rattachés à des structures partenaires. « Nous avons par exemple collaboré avec la Croix-Rouge de Houilles-Carrières-sur-Seine dans le cadre d'un projet portant sur des ateliers "formations" à destination de lycéens », détaille la médiatrice culturelle.

De la découverte de métiers à la visite de sites archéologiques en passant par des animations pédagogiques, les idées ne manquent pas au sein de l'association. « Nous avons pour projet de faire découvrir à des primo-arrivants le musée du quai Branly. Nous envisageons également d'organiser une visite et un atelier numérique à la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou », précise Malika Marianne Halès. À terme, la structure souhaiterait former des enseignants et des responsables d'as-



L'association ovilloise propose différentes activités avec toujours pour but de valoriser, développer et promouvoir la culture du monde.

sociation dans le domaine de l'histoire de l'art. Pour mener à bien ces nombreux projets, l'association Art culture et patrimoine, notre histoire est à la recherche de bénévoles passionnés.

N.B.

Plus d'infos sur artcultureetpatrimoinenotrehistoire.info

CONFINEMENT

LA MÉDIATHÈQUE REPREND SON SERVICE DE « PRÊTS À EMPORTER »

Afin de permettre aux Ovillois de garder une offre culturelle, la médiathèque Jules-Verne a repris son service de « prêts à emporter » depuis la minovembre. Les rendez-vous de retrait de commandes se font soit :

Par téléphone (0130862120) aux horaires suivants : les mercredi et vendredi, de 10 h à 17 h; le samedi, de 10 h à 17 h30. Le jour du retrait, pensez à prendre un sac et un masque.

Afin d'éviter les rassemblements et de permettre la distanciation demandée, il est recommandé de venir à une seule personne et à l'heure pour récupérer vos emprunts.

En ligne, en vous connectant à votre compte et en réservant des documents

sur notre site Internet (uniquement des documents déjà empruntés par un autre lecteur). Une fois la réservation effectuée, vous recevrez un appel ou un courriel vous invitant à contacter la médiathèque pour prendre un rendez-vous de retrait.

Pour les retours des documents empruntés, il vous sera demandé de les rendre dans la boîte à livres lors de votre rendez-vous « prêts à emporter » ou dans la boîte prévue à cet effet, les mercredi et vendredi, de 10 h à 16 h 45; le samedi, de 10 h à 17 h 15. Les documents rendus seront stockés pour décontamination quatre jours avant d'être retirés de vos cartes et rangés en rayons.

COURS DE LANGUE

METTEZ-VOUS À L'ANGLAIS AVEC LE COMITÉ DE JUMELAGE DE HOUILLES

e Comité de jumelage de Houilles (CJH) est un véritable acteur du territoire. Ouverte sur l'Europe, cette association favorise en effet les relations et développe les échanges entre Houilles et ses villes jumelées: Friedrichsdorf (Allemagne), Chesham (Royaume-Uni), Schælcher (Martinique) et Celorico de Basto (Portugal) en encourageant notamment la découverte de leurs traditions et modes de vie au travers d'échanges linguistiques et de rencontres thématiques.

Depuis la rentrée, le CJH propose une formule de cours d'anglais en direction des adultes. « L'anglais est la langue la plus cou-

ramment utilisée dans le monde. Aussi, nous souhaitions proposer à nos adhérents des cours de qualité qui leur servent dans leur vie professionnelle mais aussi pour leurs loisirs, cela à des tarifs attractifs », précise Joël Zani, président du CJH. Dispensés par des enseignants natifs et agréés, les cours sont orientés vers la pratique orale et répartis en cinq niveaux. « Sur le même principe, nous proposons aussi un cours à destination des enfants entre 9 et 11 ans, mais avec un côté plus ludique », conclut le président.

N.B.

Plus d'infos : jumelage-houilles.com

SANTÉ

UNE MUTUELLE POUR TOUS

ans le cadre de sa politique sociale visant à favoriser l'accès aux soins pour tous, le centre communal d'action sociale (CCAS) propose aux Ovillois une nouvelle mutuelle santé au travers du dispositif solidaire « Ma commune, ma santé ». Ce dernier permet à ses adhérents de bénéficier à titre individuel des avantages et tarifs de contrats collectifs qualitatifs, souscrits par l'association indépendante d'assurés Actiom auprès d'organismes d'assurance santé. Une offre compétitive qui s'adresse à un large public (jeunes sans emploi, seniors, agriculteurs, professions libérales, commerçants, chômeurs, intérimaires, artisans...) et qui inclut plusieurs types de contrats adaptés au profil de chacun. Sont concernés tous les Ovillois ne disposant pas d'une

mutuelle santé ou souhaitant améliorer leur couverture maladie complémentaire et/ou en diminuer le coût (à l'exclusion de ceux couverts par une mutuelle « employeur »). Au choix, trois partenaires de santé et des solutions personnalisées : jusqu'à sept niveaux de garantie pour répondre aux attentes de chacun, sans condition d'âge à la souscription et modulables pour les familles. À compter de ce mois de décembre, le CCAS accompagne l'accès à « Ma commune, ma santé » en organisant, deux fois par mois, des permanences d'information ouvertes à tous sur rendez-vous. L'occasion de vous renseigner sur ce nouveau dispositif santé, ou simplement de faire le point sur votre couverture actuelle.

S.J.



La municipalité et l'association Actiom ont mis en place un dispositif afin de proposer aux Ovillois une mutuelle s'adressant au plus grand nombre.

Permanences, le 2° et le dernier lundi de chaque mois, de 13 h 30 à 17 h 30. Prochaines permanences : 14 et 28 décembre. Inscriptions auprès du CCAS (1, rue Jules-Guesde). Tél.: 01 30 86 32 70.

SOCIAL

LA VILLE RESTE À VOTRE ÉCOUTE

Centre communal d'action sociale (CCAS)

L'accueil du CCAS, le service maintien à domicile et le service soins infirmiers à domicile continuent de fonctionner normalement durant la crise sanitaire. En cas de confinement, des appels de convivialité et une aide aux courses sont proposés aux aînés les plus isolés.

Accueil physique et téléphonique : du lundi au mercredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; jeudi, de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Adresse : 1, rue Jules-Guesde

Tél. : 01 30 86 32 70.

Pôle autonomie territorial

Accueil, information et orientation des personnes âgées en situation de dépendance ainsi que des personnes en situation de handicap, pour les aider à mieux vivre au quotidien.

Accueil téléphonique et accueil physique sur rendez-vous uniquement : lundi, mercredi et jeudi, de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h; mardi, de 13 h 30 à 17 h 30; vendredi, de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 45.

Adresse : 44, rue Gambetta.

Secteur d'action sociale

Accueil des familles, personnes en difficulté ou en démarche d'insertion sociale et accompagnement par des travailleurs sociaux pour leur apporter un soutien, une écoute et une réponse personnalisée.

Accueil physique : du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Adresse : 13, rue Fabert, Sartrouville. Tél. : 01 30 83 68 36 (Allô Solidarités).

SOLIDARITÉ

PAS D'ARRÊT POUR L'ÉPICERIE SOCIALE L'ESCALE

L'épicerie sociale l'Escale ne connaît pas la crise. « Malgré le confinement, elle reste ouverte et les bénévoles sont plus que jamais mobilisés, explique Laurence Gouriou, présidente de l'association. L'Escale continue plus que jamais d'apporter une aide alimentaire aux familles ovilloises et carrillonnes en difficulté, et les soutient dans leurs projets et leurs parcours d'insertion. » Pour pouvoir faire ses courses dans cette épicerie, il faut au préalable s'adresser aux services sociaux du secteur. L'Escale examine ensuite, en commission, les dossiers qui lui sont adressés. « Nous sommes soutenus par la commune ainsi que le département, et collaborons avec les associations locales, dont la Croix-Rouge et le Secours catholique », précise Laurence Gouriou. Les bénéficiaires peuvent faire leurs achats alimentaires et d'hygiène à l'épicerie, sur une période limitée, moyennant une participation financière de 20 %. Les produits proposés proviennent de différentes sources : achats, collectes en grandes surfaces, associations, dons de particuliers... Depuis janvier 2020, près de 250 familles ont pu bénéficier du soutien de l'Escale.

N.B.

Plus d'infos sur escale.hc@gmail.com.
Le CCAS se tient également à votre disposition pour vous renseigner et vous mettre en contact avec l'Escale. Tél.: 0130863270.

TRIBUNES LIBRES

Le journal municipal s'ouvre régulièrement à l'expression de tous les élus composant le conseil municipal, chacun d'eux disposant d'un espace égal conformément au règlement intérieur. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

Tél.: 0139078989.

Essentielles fêtes de fin d'année

Le mois de décembre est là... malheureusement accompagné d'un cortège d'annulations, de reports et d'incertitudes sur la tenue des traditionnels évènements qui animent notre ville : Téléthon, marché de Noël des associations, Salon des artistes locaux... Au moment où nous écrivons, le concert de Chimène Badi a été reporté au 10 avril, quant à la 49° édition de la Corrida pédestre internationale, les bénévoles qui la préparent depuis plusieurs mois « s'adapteront à la situation s'il le faut ».

Sport et culture sont en berne et le commerce local est gravement touché; seule la pugnacité de nos commerçants et l'engagement des Ovillois auprès d'eux permettront de passer ce cap difficile. Pour eux aussi ces fêtes sont de première nécessité.

Les dispositifs mis en place lors du premier confinement ont démontré que dans cette ville qui se veut emblème du bien vivre ensemble il est possible de surmonter les obstacles; nous sommes encore dans l'épreuve à l'occasion de cette seconde vague et nous devons réitérer nos efforts.

Pensons d'abord aux personnes seules, en difficulté, souffrantes, éloignées de leur famille, rapprochons-nous d'elles, n'hésitons pas à répondre aux sollicitations des associations caritatives telles que la Croix-Rouge ou le Secours populaire et permettre, par notre générosité, d'éclairer des regards, d'éloigner des solitudes. En cette période d'incertitude, soyons plus que jamais réceptifs aux autres et solidaires.

À toutes et tous, bonnes fêtes de fin d'année!

Les élus du groupe ID Commune, contact@idcommune.com www.facebook.com/IDcommune

Se rassembler

La fraternité fait encore, et c'est heureux, partie de la devise de la République.

L'extension de l'épidémie de Covid, la récession économique et les actes terroristes ne doivent pas nous faire perdre de vue cette valeur, qui est une des clefs du bien vivre ensemble.

Il est urgent de s'opposer à l'intolérance d'où qu'elle vienne. À Houilles comme ailleurs on note des incivilités auxquelles répondent parfois des propos insultants, entretenant le cercle vicieux du repli sur soi et du malaise social. Et certains soufflent sur les braises en cherchant à dresser des catégories de Français les unes contre les autres. Ce cercle vicieux est-il fatal? Évidemment non. De simples citoyens, des enseignants, des professionnels de l'action sociale le désamorcent chaque jour, en répondant à l'agressivité par l'apaisement et aux propos racistes, d'où qu'ils viennent, par l'affirmation de l'égalité des êtres humains et par la solidarité.

L'hommage rendu par l'équipe municipale à Samuel Paty, enseignant victime du terrorisme islamiste, et auquel nous avons participé était nécessaire.

Mais c'est aussi dans le quotidien que la municipalité peut et doit promouvoir la valeur de fraternité. Les outils ne manquent pas pour cela, à travers les projets culturels, les temps d'activité périscolaires et les centres de loisirs, mais aussi en valorisant les associations, ou encore en impliquant les Ovillois es dans la démocratie locale et participative. Cette liste des leviers à notre disposition n'est pas exhaustive, utilisons-les tous

Les élu.e.s Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire Facebook : fb.me/ElusAcesHouilles www.aces-houilles.fr / aces-houilles@protonmail.com

Les conseils d'école – un moment important de démocratie locale

En octobre et novembre derniers se sont tenus les conseils dans chacune des écoles maternelles et élémentaires de la Ville. Ces conseils réunissent, chaque trimestre et dans chaque école, les directeurs, les enseignants, les parents d'élèves élus et les représentants de la Ville que sont les élus.

Il s'agit donc d'un moment très important durant duquel les élus de la majorité peuvent échanger sur tous les sujets qui touchent la vie des enfants : sécurité, aménagement des classes, écrans numériques, travaux, restauration scolaire, activités périscolaires, équipements sportifs, accompagnement des enfants handicapés, autant de domaines dans lesquels la Ville agit.

Tout au long de l'année, 250 agents (ATSEM, gardiens, animateurs, agents d'entretien, personnels administratifs) et 90 enseignants assurant l'étude interviennent pour le compte de la Ville. Chaque année, la Ville investit près de 2 millions d'euros pour ses écoles. Elle continuera de le faire pour améliorer, entre autres, la qualité des bâtiments et des équipements. La projection à long terme sera notre méthode pour analyser et anticiper les besoins futurs.

Crise sanitaire, risque terroriste, nouvelles pratiques pédagogiques, transition écologique, nous sommes convaincus que c'est par le dialogue que nous trouverons, ensemble, les réponses utiles dans un contexte en mutation.

Nous remercions tous les acteurs éducatifs de notre ville pour leur engagement ainsi que les parents d'élèves qui consacrent de leur temps personnel pour améliorer la vie des enfants dans leur école.

La majorité municipale

MANUEL LOPÈS, MARAÎCHER DANS L'ÂME



oir de ses propres yeux un tel jardin en ville est particulièrement étonnant. Dès le portail franchi, Manuel Lopès, un Ovillois de 83 ans, vous accueille sous un majestueux plaqueminier. L'arbre, importé du Portugal, mesure plusieurs mètres de haut et protège la maison des regards indiscrets. En s'engageant dans l'allée pour rejoindre le jardin situé à l'arrière de la maison, Manuel nous désigne ses pieds de vigne. Installés en palissade, ils courent le long de la terrasse et entourent la maison jusqu'au jardin. « J'ai commencé dans les années 1960 par planter des vignes

et à produire du vin, explique-t-il. Lors des vendanges, j'ai toujours travaillé le raisin à la manière de nos aînés! Celui-ci est récolté manuellement puis foulé aux pieds, ce qui permet d'en extraire le moût sans éclater les pépins. Les récoltes peuvent donner jusqu'à 90 litres! »

Derrière la vigne et son rideau de grappes, le jardin principal se dévoile. D'une superficie de 200 m², il abrite deux figuiers gorgés de fruits qui dominent la production de légumes du potager. Courgettes, tomates, salades, citrouilles, choux, blettes, Manuel les cultive seul sans utiliser de pesticides.



Dans son jardin, Manuel Lopès cultive de nombreux légumes et fruits. Il produit également son propre vin qu'il fabrique selon une méthode ancestrale.

C'est une production 100% biologique.
Aujourd'hui, l'âge avançant, Manuel souhaite arrêter la fabrication de vin car cela lui demande trop de travail. La récolte 2020 sera donc la dernière production de cet amoureux de la terre. « Je préfère désormais me concentrer sur mon jardin potager et profiter de mon entourage. Ici, à Houilles, c'est autant la ville que la campagne. Et les gens sont for-



midables! », raconte-t-il avec le sourire.

Manuel est très généreux avec les personnes qui l'entourent. S'il vit de sa production durant l'année, il en donne aussi énormément à sa famille, ses amis, ses voisins et occasionnellement aux personnels de la mairie qui sont à chaque fois ravis de déguster, l'automne naissant, du raisin, des figues et des kakis cultivés à Houilles.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918





La municipalité a commémoré la signature du traité d'armistice, entre les Alliés et l'Allemagne, mettant fin aux combats de la Première Guerre mondiale. Comme chaque commune de France, Houilles a payé un lourd tribut à la Grande Guerre: 355 Ovillois sont morts au champ d'honneur. Pour leur rendre hommage, une cérémonie, présidée par le maire, Julien Chambon, s'est déroulée devant le monument aux morts. Afin de respecter la réglementation sanitaire en vigueur et le confinement, la cérémonie n'était pas ouverte au public.

URBANISME



AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE

Révision du Plan Local de l'Urbanisme

Par délibération n° 20-422 en date du 3 novembre 2020, la Ville de Houilles a mis en révision son Plan Local de l'Urbanisme (PLU). Elle a également défini les modalités de la concertation préalable conformément aux articles L. 153-11 et L. 103-3 du Code de l'urbanisme.

La concertation préalable sur la révision du PLU débutera le lundi 15 novembre 2020 en Mairie Annexe, locaux de la direction de l'urbanisme, 18 rue Gambetta

Pendant toute la durée de la concertation, le dossier sera tenu à la disposition du public à la Mairie de HOUILLES, Mairie annexe 18, rue Gambetta, locaux de la Direction de l'Urbanisme, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h

Le dossier de concertation sera également disponible sur le site Internet de la Commune à l'adresse suivante www.ville-houilles.fr.

Pendant la durée de la concertation publique, chacun pourra consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Les observations pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à

HÔTEL DE VILLE Direction de l'urbanisme 16, Rue Gambetta

CS 80300 78800 HOUILLES Cedex.

Cet avis sera affiché en l'hôtel de ville ainsi qu'en mairies annexes aux lieux habituels, sur les panneaux administratifs de la ville et sur le site internet www.ville-houilles.fr Il sera également publié dans le journal municipal.

Les dates de clôture de la concertation préalable feront l'objet d'un affichage ultérieur.

Le Maire Julien Chambon

NOUVELLE DISTRIBUTION DE MASQUES DANS LES ÉCOLES



Suite aux annonces du président de la République du 28 octobre rendant obligatoire le port du masque pour les enfants de 6 ans et plus, la municipalité, dans une logique de solidarité et d'accompagnement, a donné 15000 masques de taille enfant dans l'ensemble des écoles, publiques et privées, de la ville.

CARNET

Naissance

Septembre Agathe Dubois Corouge. **Octobre**

Mathilde Babey, Andréa Brusson, Yusra Cevik, Jacim Da Silva, Michel Gonzalez. Julia Ionel, Julianna Monge Fonkoua Takoutsing, Emma Terefenko Eustache, Jeremy Zagba, Melyssa Zouari.

Mariage **Octobre**

Erwan Baty et Pauline Delbos, Ali Chakir et Yasmine Chakir, Sothérith Him et Claire Garcia, Nicolas Mansard et Julie Lau, Jérôme Mariaux et Ilenia Collazuol, Sylvain Pierre et Estelle Herbreteau, Remus Stefanescu et Nicoleta-Catalina Ciobotaru, Edouard Versini et Aïcha Diakite.

Décès **Octobre**

Monique Batifoulier née Muzet, Mohammed Bendra, Paul Le Bozec, Jacques Cadiot, Hesat Duga, Juvelina Gouveia née Albertina, Marie-Andrée Martinez née Alborghetti, Roger Ravoisier, Hamou Rouag, Jean-Louis Soularue, Fabrice Vignal, Hana Youcef,

Directeur de la publication : Julien Chambon / Rédacteur en chef : Vincent Dubuc (vincent.dubuc@ville-houilles.fr) / Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Photos : Caroline Fayaud-Zigurs, Benoît Moyen, Stéphane Brand / Correcteur et secrétaire de rédaction : Olivier Chauche / Ont collaboré : Nadia Bijarch, Sophie Jobez, Violaine Bouglon / Tirage: 16 000 exemplaires / Impression: RAS / Distribution: Champar / ISSN: 0183-0880 / Mairie de Houilles: 16, rue Gambetta, CS 80330 78800 Houilles / Tél.: 01 30 86 32 15



Certifié PEFC Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de pefc-france.org

Henia Zaïm née Meftah.



@ville_houilles

